

## **INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE**

Vous êtes nouveau résident à Saint Pierre des Echaubrognes :

Présentez-vous à la Mairie de votre domicile, muni :

- \* d'une pièce d'identité en cours de validité :
- \* d'un justificatif de domicile établi à votre nom et prénom :

La première inscription se fait automatiquement à partir de 18 ans mais il appartient à chacun de bien vouloir vérifier celle-ci auprès de nos services.

Vous avez CHANGÉ D'ADRESSE tout en restant dans la même commune :

N'oubliez pas de le signaler à votre Mairie pour mise à jour du fichier électoral (fournir un justificatif de votre nouveau domicile)

